

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 février 2023

GARANTIR LE RESPECT DU DROIT À L'IMAGE DES ENFANTS - (N° 758)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° CL26

présenté par

Mme Loir, M. Allisio, M. Muller, M. Villedieu, M. Tivoli, M. Loubet, M. Lottiaux, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, Mme Grangier, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Girard, M. Gillet, M. Giletti, Mme Galzy, M. Frappé, M. François, M. Falcon, Mme Engrand, M. Dragon, Mme Dogor-Such, Mme Diaz, M. Dessigny, M. de Lépinau, M. de Fournas, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Meurin, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverner, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Marchio, Mme Menache, Mme Auzanot, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier et Mme Cousin

**ARTICLE 2**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« et son degré de maturité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Garantir le respect du droit à l'image des enfants est nécessaire. Dans un but de transparence et d'aide à la construction de l'enfant, l'inclure dans ce processus est primordial. L'image de l'enfant n'appartient pas aux parents, ils en sont les garants jusqu'à sa majorité. La notion de maturité est très floue et dépend de l'interprétation des parents et de l'enfant. Garder comme critère l'âge seul est plus judicieux et permet, en cas de litige, de trancher de façon plus nette.

Cet amendement a donc pour but de laisser le seul critère de l'âge pour inclure l'enfant dans le processus de respect du droit à son image.